



FNEC FP FO 33
17 Quai de la Monnaie
33080 BORDEAUX CEDEX
☎ 05 57 95 07 61
fnecfpfo33@gmail.com

FNEC FP FO 33

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle
FORCE OUVRIERE

Déclaration liminaire du CTSD 33 du 28 juin 2022

Madame la Directrice Académique,

Aujourd'hui vous présentez votre projet d'ajustement de carte scolaire pour la rentrée 2022. Projet inacceptable pour Force Ouvrière à plusieurs égards.

Tout d'abord, les effectifs dans les classes et les élèves à besoins éducatifs particuliers :

Près de 300 écoles auront à la rentrée prochaine une moyenne de plus de 24 élèves par classes, ce sont autant de postes d'adjoints à créer. Vous persistez à ne pas prendre en compte les élèves d'Ulis inclus dans les classes en nous présentant des taux d'encadrement et non des taux par classe. Ce procédé arrange sûrement vos statistiques, pour autant personne n'est dupe et certainement pas nos collègues qui vivent des situations d'inclusion scolaire dramatique du fait de la liquidation minutieuse des établissements médico-sociaux et des RASED. En effet, rien ne sera concédé pour améliorer la prise en charge de ces élèves puisqu'aucun poste de maître E et G n'est créé et que nous devrions nous contenter d'un seul poste de psy-EN, alors même que FO a comptabilisé la nécessité de créer 76 postes de psy-EN, 115 de maître E et 120 de maître G pour avoir un RASED complet pour 800 élèves.

FO réclame une dotation de 700 postes statutaires pour n'avoir aucune école à plus de 24 élèves par classe, un RASED complet pour 800 élèves et un nombre de remplaçants équivalent à celui de 2009.

Pour autant, vous décidez de supprimer 1 poste de Brigade et de ne créer aucun poste de ZIL alors qu'actuellement la situation du remplacement est anarchique, qu'elle place nos collègues dans des situations intenable vis à vis des parents, créant des tensions d'une violence inouïe. On ne compte plus dans notre département les classes terminant en roue libre, sans enseignant jusqu'à la fin de l'année scolaire ou bien celles dans lesquelles on saupoudre un remplaçant pour une journée par-ci par-là.

C'est pour cette raison que nos organisations syndicales appellent les collègues, les parents d'élèves à se rassembler demain devant la DSDEN pour exiger des postes, des recrutements de listes complémentaires et l'intégration de tous les collègues titulaires en attente de mutation.

Nos collègues sont malmenés par les usagers de l'école qui exigent en toute légitimité des enseignants devant leurs enfants, excédés par leur hiérarchie qui leur refuse les temps partiels, les disponibilités, les exéats qui sont les variables d'ajustement du refus de créer les postes nécessaires. Cette situation ne peut plus durer.

Malmenés également, nos collègues le sont par le profilage des postes. Depuis 3 ans ce dispositif engendre un nombre démentiel de mesures de carte scolaire, de collègues chassés de leur poste, remettant en cause leur statut. Celui en tant que fonctionnaire d'état, de pouvoir exercer sur tous les postes de son corps, sans discrimination. Celui qui garantit le même service public pour tous les usagers. Tous les ans, dans les écoles, des postes sont transformés, re-transformés au gré des structures pédagogiques qui évoluent sans cesse. Tous les ans les collègues sont sur la sellette et des équipes sont malmenées. Il faut que cela cesse.

Malmenés encore nos collègues le sont par le manque de transparence dans les installations de dispositifs type UEMA, EMILE... qui leurs sont annoncées dans l'urgence sans que les collègues n'aient le temps de réfléchir à leur mise en place. Le procédé est somme toute cavalier. Au risque de se répéter, il faudrait que ce mode opératoire cesse lui aussi.

Non contents d'avoir à supporter ce que nous venons d'énoncer plus haut, les collègues n'auraient d'autre choix, selon le ministre, que d'assumer la responsabilité de la situation en s'auto-évaluant avec les parents, les élèves voire les élus locaux. C'est en ce sens, Madame la DASEN, que vous avez annoncé en CAPD que vous seriez en mesure de présenter ce jour une liste des écoles qui feront l'objet d'un audit l'an prochain. Cet audit que vous appelez « évaluation » est chargé de mettre au pas les personnels de l'école et de renforcer la tutelle des collectivités territoriales. C'est la mise en place d'un « management » cher au président Macron et la remise en cause des statuts des personnels qui, jusqu'à présent, n'étaient évalués que par leur supérieur hiérarchique direct, l'IEN de circonscription. Le SNUDI-FO refuse la transformation de l'école en entreprise et défendra pied à pied le statut des personnels. Le SNUDI-FO n'accepte pas ces processus d'accompagnement et d'audit permanents, revendique l'abandon de l'outil de maltraitance qu'est le protocole PPCR, des évaluations d'école et de toutes les mesures managériales mises en place par les gouvernements qui se sont succédés. Le SNUDI-FO refuse la territorialisation-privatisation de l'école publique : comme il s'est opposé à la réforme des rythmes scolaires, à la mise en place des PEDT, aux cités éducatives, à la loi Rilhac. L'éducation doit rester nationale, le statut des enseignants fonctionnaires d'état doit être respecté.

Comme vous l'avez déclaré en CAPD, achever cette liste d'écoles ciblées pour les évaluations n'est pas chose aisée, nous pourrions comprendre que vous rencontriez un certain nombre de résistances de la part des collègues. Madame la DASEN, c'est le sens du vœu proposé au vote par notre organisation :

<p>Le CTSD rappelle qu'aucune obligation de participer aux évaluations d'école n'est inscrite dans les obligations réglementaires de service des professeurs des écoles, qu'elles sont contraires au statut puisque seul le supérieur hiérarchique est à même d'évaluer les personnels de l'éducation nationale. En ce sens, le CTSD exige qu'aucune école ne soit contrainte de mettre en œuvre ces évaluations d'écoles et en exige l'abandon.</p>
--